



Communiqué FSU suite à la réunion du 29 juillet 2020 au ministère de la transition écologique

Ce mercredi 29 juillet 2020, la ministre de la Transition écologique, le ministre de l'Économie et la ministre du Travail ont réuni les partenaires sociaux pour qu'ils puissent réagir aux 149 propositions de la Convention citoyenne.

La FSU a exprimé son grand intérêt pour le travail de ces 150 citoyennes et citoyens et pour leurs propositions pour lutter contre le réchauffement climatique, préserver les ressources ou agir pour la biodiversité. Mais elle a exprimé trois points sur lesquels elle sera particulièrement attentive et revendicative.

Le premier est de vouloir inscrire la transition environnementale dans les perspectives d'une plus grande justice sociale.

Les conséquences des changements climatiques, les risques liés à l'appauvrissement des ressources et à la dégradation de la biodiversité n'ont pas et n'auront pas partout le même impact. Il ne pourrait être acceptable que l'urgence de la lutte contre les risques environnementaux puisse reléguer la question sociale et contribue ainsi à accroître les inégalités. Au contraire, nous devons aspirer à des transformations de nos modèles économiques qui soient capables de porter conjointement les préoccupations écologiques et sociales. Cette volonté de justice sociale ne peut se suffire d'assurances discursives, elle doit être une réalité tangible.

Pour cela, il faut une politique fiscale capable de soutenir les investissements nécessaires et de faire pression sur les choix énergétiques et environnementaux et cela dans tous les secteurs.

Cela nécessitera le renforcement de certaines taxations notamment sur les transactions financières. La volonté politique devra pour cela s'affranchir de l'influence des intérêts particuliers, y compris quand ceux-ci se parent des atours malheureusement très provisoires de leurs volontés de sauvegarde de l'emploi.

Nous avons contribué en 2017 à une campagne proposant la création d'un million d'emplois climatiques. Il y a là, et tout particulièrement dans le contexte actuel, une perspective qui doit être plus fortement soutenue à la fois pour ce qu'elle représente en termes d'emplois mais aussi parce qu'elle engage une société entière dans les enjeux environnementaux. La FSU contribuera à porter cette volonté

Le second est de rappeler que les services publics, et donc l'emploi public, sont des outils essentiels dans cette lutte contre les dégradations environnementales : qu'il s'agisse de l'agriculture, des transports, du logement, de l'énergie, de la santé, de la recherche et de l'éducation, nous sommes convaincus que les principes fondamentaux des services publics sont mieux à même d'engager la transition écologique dans les perspectives de l'intérêt général et sans les pressions des marchés qui sont loin de

soutenir du fait de leurs intérêts particuliers, les perspectives d'une transition environnementale et de sa mise en œuvre égalitaire. Le service public à maintes fois fait la preuve de sa capacité en la matière et nous sommes inquiets des perspectives de transformation qui risquent de menacer sa nécessaire indépendance, garantie indispensable à la mise en œuvre d'une politique environnementale guidée par une justice sociale qui, au-delà des discours, peut être constatée dans la réalité de sa mise en œuvre. Ainsi, les contraintes normatives pourront être exercées sans être amoindries par les exigences du marché.

Le troisième est la question de l'éducation.

Les jeunes générations doivent davantage être formées aux enjeux environnementaux et pas seulement par la transmission de consignes comportementales mais par le développement d'une culture commune capable de fonder des choix citoyens éclairés et responsables en matière d'environnement, d'alimentation, de consommation énergétique.

Cette attention éducative à l'environnement doit aussi se développer dans les formations professionnelles et, évidemment, tout particulièrement dans l'enseignement agricole dans la perspective de la proportion de cultures professionnelles intégrant des pratiques écologiques.

Les Lilas, le 30 juillet 2020

